Supplément au N° 8 (10 janvier) de la FEUILLE D'AVIS de NEUCHATEL

A LA CITE OUVRIERE

NEUCHATEL rue du Seyon 7 bis **DIEDISHEIM-KLEIN** rue du Seyon 7 bis NEUCHATEL

VÊTEMENTS POUR HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS

Assortiments considérables. — Confection très soignée.

VÊTEMENTS complets, drap haute nouveauté, façon et coupe très élégantes, qualité garantie, 70, 60, 50, 40 25

VÊTEMENTS cheviote, bleu marin 29

PARDESSUS haute laine, haut° nouveauté de la saison, tout doublés, 65, 50, 45, 30, 25 18

ROBES de chambre ouatées à tous les prix.

VESTONS drap hiver, pure laine, façon nouveauté 12

TRICOTS gilets de chasse, caleçons en tous genres.

VÊTEMENTS de première communion depuis 23

PÈLERINES à capuchon, cheviote bleu marin. à 14, 12 . . . 10

PANTALONS drap fantaisie, choix considérable, pure laine 6

PANTALONS et gilets pareils, drap fantaisie Elbeuf, depuis . . 13

PANTALONS mi laine suisse, entièrement doublés 8

CHEMISES en couleur . 1 90
CHEMISES flanelle coton . 2 50
CHEMISES blanch', 2.50, 3.50 et 5

Avec chaque vêtement, morceaux pour réparations.

Rayon spécial de vêtements de travail. --- Vêtements sur mesure.

N'achetez pas de vêtements confectionnés sans avoir visité les magasins de la

CITÉ OUVRIERE

7, RUE DU SEYON, 7

Les avantages qu'offre cette Maison lui assurent la préférence de toute personne économe et s'habillant avec élégance.

PASTILLES PECTORALES
du Dr ROY
préparées par
H. ADDOR
pharmacien
à Vallorbes (Suisse)

Guérison certaine des maladies des voies respiratoires, toux, rhumes, bronchites, etc.
ESSAYEZ, VOUS JUGEREZ
En vente dans les principales pharmacies en boîtes de 100 pastilles, 1 fr. 20.

LAITERIE DES FAHYS

Beurre de table, **extra fin**, le demi-kilo fr. **1.60.**
Beurre frais, **pure crème**, en mottes, très bon pour la table, le demi-kilo fr. **1.40.**
Beurre frais, pure crème, **en mottes**, le 1/2 kilo fr. **1.30.**
Magasin rue St-Maurice 15.

Véritables Remèdes électro-homéopatiques du comte César MATTEI. — *Succursale du Dispensaire de Bologne:* **pharmacie centrale H. BELLI, Genève.** — Seul dépôt à Neuchâtel: Mme LINA FRECH, 7, rue du Seyon.

DÉPURATIF GOLLIEZ

OU

Sirop de brou de noix ferrugineux

préparé par **Fréd. GOLLIEZ,** pharmacien, **à Morat.** 16 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants: **Scrofule, Rachitisme** chez les enfants, **Débilité, Humeurs** et **Vices du sang, Dartres, Glandes, Éruptions de la peau, Feux au visage,** etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques.**

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif GOLLIEZ,** à la marque des « Deux Palmiers ».

En flacons de 3 Fr. et 5 Fr. 50, celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

DÉPOTS : pharmacies Bauler, Bourgeois, Dardel, Jordan, à Neuchâtel; Zintgraff, à Saint-Blaise; Borel, à Fontaines.

CONTRE TOUX ET ENROUEMENTS

PATE PECTORALE FORTIFIANTE
de J. KLAUS, au Locle (Suisse).

Se vend dans toutes les pharmacies. (H. 4950 J.)

AUX QUATRE SAISONS

JACQUES ULLMANN

Grand'rue 9 — Neuchâtel — Seyon 18

J'avise le public de la ville et des environs que je mettrai en vente, **dès aujourd'hui, les marchandises qui ont été endommagées par le feu et par l'eau,**

à moitié du prix de facture.

Ces articles consistent en toiles coton blanches et écrues et quelques pièces circassiennes.

Quelques Jupons et Confections pour dames, également à moitié prix.

Vente au comptant.

Fabrique de Produits chimiques Schweizerhall

à BALE

se recommande pour la vente de ses **Engrais chimiques, Scories Thomas, Kaïnite, Sel de Glauber et acide sulfurique** de première qualité, renommés depuis quinze ans, à des prix très modiques

Engrais pour tabacs, qualité spéciale. (H-3742 Q)

15 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LE MENDIANT DE SAINT-ROCH

PAR

ÉMILE SOUVESTRE

— Avant de parler à mademoiselle de ce qui la regarde, je suis forcé de lui parler de moi-même, dit Michel, vu qu'il faut prendre les choses au commencement. Je lui dirai donc que je suis né dans une pauvre cabane du Gévaudan, et que je n'ai jamais connu que ma grand'mère, une chrétienne dont les catholiques auraient fait une sainte si elle avait été de leur église, mais qui lisait la Bible et priait debout. Mon père et ma mère étaient morts presque dès ma naissance; ils m'avaient laissé à la digne femme qui m'éleva en grande misère, mais avec les consolations de l'Évangile. A chaque épreuve, elle savait trouver un passage du livre saint qui donnait patience.

Cependant la charge serait devenue trop forte sans la charité d'un généreux gentilhomme qui était, comme nous, de la religion, et demeurait dans le voisinage. M. le chevalier de Barmont nous prit chez lui, et ma grand'mère mourut sous son toit en me recommandant de rester fidèle à Dieu et à mon maître.

Pour ce dernier, la recommandation était inutile, car mon cœur m'y portait d'inclination. Aussi, quand M. le chevalier partit pour l'armée du roi, je demandai à le suivre et à servir dans sa compagnie.

J'ai fait avec lui les grandes campagnes de M. de Turenne, et assez bien rempli mon devoir pour qu'on m'ait cru digne d'un sabre d'honneur. Je l'ai dû aux sollicitations de M. de Barmont; jamais meilleur maître n'eut (j'ose le dire) plus fidèle serviteur. Dans la bataille, je combattais à ses côtés, au bivouac, je dormais à ses poids; je le respectais comme mon chef et je l'aimais comme mon père!

Il le savait bien, et me rendait en confiance ce que je lui donnais en dévouement. Ce fut la cause de ma perte. Les officiers inférieurs me jalousaient et cherchaient toutes les occasions de me pousser à bout. J'étais trop accoutumé à la bonté de M. le chevalier pour ne pas supporter avec impatience leur brutalité. Un jour (c'était après une accusation qu'ils n'avaient pu justifier), l'un d'eux s'emporta plus fort que d'habitude et leva la main pour me frapper. J'étais à bout de patience; le sang me monta au cerveau... et... je prévins le coup en frappant moi-même!

Henriette, qui avait écouté jusqu'alors avec une attention avide, ne put réprimer un geste et une exclamation.

— Vous devinez la gravité d'une pareille faute, continua Michel; la discipline n'admettait aucune excuse; j'allais être condamné à mort! Il ne restait qu'un seul moyen de salut: M. le chevalier gagna des médecins qui me déclarèrent fou, et il me fit envoyer à Bicêtre!

Il avait promis de ne point m'y abandonner. Quelques mois devaient suffire pour que je fusse oublié, et alors il devait obtenir mon élargissement ou faciliter ma fuite. Mais, hélas! il ne songeait pas que lui-même avait tout à craindre.

La persécution contre les huguenots s'était réveillée. Revenu au pays, M. de Barmont se trouva naturellement le secours de tous les persécutés. C'était à lui qu'on demandait protection ou conseil. Son manoir était devenu le rendez-vous commun; on y allait pour chercher les consolations des pasteurs proscrits et cachés. Le gouverneur en fut averti. Un détachement de dragons arriva au moment du prêche, et, comme quelques jeunes gens voulaient résister, l'officier ordonna de faire feu! M. et madame de Barmont, qui s'étaient jetés en avant pour protéger leurs hôtes, tombèrent frappés à mort; le reste prit la fuite. Quelques vieillards et quelques enfants furent seuls faits prisonniers.

— Et pendant ce temps vous restiez retenu à Bicêtre? demanda Henriette dont les regards impatients semblaient vouloir hâter le récit de Michel.

— Pendant ce temps, j'avais moi-même réussi à gagner un des gardiens et à m'échapper, reprit le vieux soldat. Je savais que le plus sûr moyen de me dérober aux recherches était de me cacher dans la foule de la grande ville; j'allai, en conséquence, m'établir au faubourg Saint-Marceau parmi les ouvriers pour huis et serrures, dont le métier m'avait toujours fait envie. M. le chevalier, qui battait lui-même le fer avec une rare adresse, s'était bien souvent servi de moi à la forge du manoir; aussi me fis-je recevoir pour compagnon serrurier. Au bout de quelques mois, le goût et la bonne volonté aidant, j'étais recherché par les habiles maîtres. On me confiait la fabrication des fermetures à secret pour les petits meubles des grandes dames et les coffres des financiers; mon salaire n'était plus proportionné au travail, mais au besoin qu'on avait de mon adresse, et je l'élevais presque à volonté.

J'avais plusieurs fois essayé d'obtenir quelques nouvelles de M. de Barmont et de lui en donner, mais sans réussir. Je n'osais point écrire, de peur de compromettre mon ancien maître ou de faire deviner ma retraite, et je ne connaissais personne qui pût me servir d'intermédiaire. Enfin, le hasard me fit rencontrer un compagnon qui arrivait de Javoulx et qui me raconta la triste aventure du manoir de Barmont.

Depuis la mort de ma grand'mère, je n'avais point reçu de coup si rude. Mon procès et le cabanon de Bicêtre n'étaient rien en comparaison de ce malheur. Pendant dix-huit ans que j'avais vécu près du chevalier, je m'étais habitué à le chérir comme mon protecteur et à le respecter comme mon maître. Dans ce long service, il n'y avait pas eu une heure de dépit ou de refroidissement. On aurait pu, à chaque instant, me demander ma vie pour M. de Barmont, et je me serais trouvé content de la donner. A la nouvelle de son malheur, je restai d'abord terrassé. Mais un souvenir traversa tout à coup ma peine: M. et madame de Barmont avaient une fille! tous deux morts, qu'était-elle devenue? Le campagnon qui m'avait raconté leur triste sort ne put me rien dire, sinon que les enfants faits prisonniers au manoir avaient été conduits d'abord à la prison de Marvejols, puis dirigés sur Paris. Il ne m'en fallait pas davantage pour me mettre en quête. Après beaucoup de démarches, j'appris qu'on avait conduit les orphelins

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

TOUX, RHUMES, GRIPPE, BRONCHITES, CATARRHES, MAUX de GORGE, etc., etc.
Calmés immédiatement et Guéris en MOINS DE 48 HEURES par les
PASTILLES BRACHAT
à la SÈVE de PIN, au LACTUCARIUM et à la CODÉINE
100,000 LETTRES DE FÉLICITATIONS DE MÉDECINS ET DE MALADES
1 fr. 50 la Boîte dans toutes les Pharmacies
Exiger le **Cachet en trois couleurs** *et les signatures* **BRACHAT et Dr PILLET**

ALFONSO COOPMANS & Cie, DE COME
Succursale à Neuchâtel, Place du Marché.
Vente en gros. **VINS D'ITALIE** Vente en mi-gros.
Vente à l'emporter aux prix suivants :

Vin rouge de Toscane,	55 et 60 c.	Vin blanc de Caserta,	50 c.
» » du Piémont,	60 et 70 c.	» » de Toscane,	55 c
» » de Nardo (terre d'Otrante)	80 c.	» » du Piémont,	60 c.
» » de Chianti,	85 c.	» » de Sicile,	70 c.

Vins de coupage rouges et blancs de 13 à 14 degrés.
Vins fins en bouteilles : Barolo, Barbera, Chianti, Nebbiolo, Lacryma Christi rouge et blanc, Falerne rouge et blanc, Castel-Carnasino, Muscat de Syracuse, Marsala, Asti mousseux, Vermouth de Turin (Martinazzi), Vermouth au Barolo (spécialité).
— Cognac — Malaga —
On livre à domicile par 6 litres au moins. — Tous nos vins sont analysés par le laboratoire cantonal. — Les analyses sont à disposition des acheteurs.
Le gérant, **Georges STUSSI.**

DÉPOT à Neuchâtel AU MAGASIN H. GACOND rue du Seyon
THÉS DE CHINE ET DE L'INDE MANUEL LAUSANNE
PAQUETS DE 500, 250 ET 125 Gr.
DÉPOT à St-Blaise AU MAGASIN S. MAURER

FAILLITE TSCHUMI
GRANDE LIQUIDATION
7, Rue des Épancheurs, 7
Tous les articles en magasin seront vendus aux prix de fabrique, savoir : environ 1000 mètres Draperie, nouveautés pour habillements d'hommes et jeunes gens, Gilets de chasse, Cravates, Foulards, Bretelles, Caleçons, Camisoles, Tabliers en tous genres pour dames et enfants, Corsets, Jupons, Jerseys, Tailles-blouses, Robes d'enfants, Porte-monnaie, Rubans, Bonnets, Baverons, etc.
GRAND CHOIX de Laine et Coton à tricoter.
La liquidation ne durera que quinze jours.

Toujours belle Maculature à 20 centimes la livre, au bureau de cette feuille.

LIBRAIRIE

L'encombrement qui se produit toujours à la fin d'une annéee et au commencement d'une nouvelle ne nous a pas laissé jusqu'ici le loisir de présenter à nos lecteurs les deux ouvrages dont nous allons les entretenir quelques instants aujourd'hui.

Voici d'abord un joli volume fort bien édité par Attinger frères, et intitulé *Cœur de femme*. L'auteur ne nous est pas inconnu, et la plupart de nos lectrices retrouveront avec plaisir dans ce livre le poète délicat et charmant de *Ici bas* et *Sous les étoiles*. Mlle Isabelle Kaiser en est, croyons-nous, à son premier volume de prose; elle y a mis les mêmes qualités, peut-être aussi quelques-uns des défauts que nous avions rencontrés dans ses précédents ouvrages. Nous y retrouvons une âme jeune, ardente, passionnée qui possède une foi profonde dans les sentiments purs et élevés. Les quelques vers qui servent de préface donnent l'idée du livre, aussi nous permettra-t-on d'en citer une partie :

. . . . . .

Sous la rude étreinte des peines
Cœur de femme ne faiblit pas.
Il s'entrouvre ainsi qu'une feuille
Au premier rayon du flambeau
Et sur l'image qu'il recueille
Il se ferme comme un tombeau.

Tant de cœurs de femmes se donnent
Mais plus d'un ne se reprend pas
Et tous ses battements pardonnent
Les martyres soufferts tout bas.

L'amour ne quitte pas une âme
Comme l'oiseau quitte son nid,
Car Dieu fit le cœur de la femme
D'une parcelle d'infini!

Rachel, l'héroïne du livre de Mlle Kaiser, possède un de ces cœurs qui se donnent et ne se reprennent pas. Trompée dans son premier amour, elle en conserve religieusement le souvenir tout au fond de son cœur, n'essaie pas même de s'en détacher, et ne trouve de repos et de consolation qu'en se faisant sœur de charité... L'histoire est simple, vous voyez, mais contée avec beaucoup d'âme; on n'y trouve pas de cette sentimentalité fade et banale qui vous écœure, mais un sentiment tel que peut le ressentir une âme intelligente quoique un peu romanesque et exaltée. A côté de cela, vous trouverez dans *Un cœur de femme* de jolies descriptions du coin natal, beaucoup de poésie de bon aloi, et vous lirez avec plaisir ce style agréable et facile, trop facile peut-être, et qui pourrait être un peu plus serré. Mentionnons encore les quelques illustrations qui ne donnent malheureusement pas au volume un cachet artistique très prononcé, et nous en aurons dit assez pour faire connaître à nos lecteurs le dernier livre d'une auteur qui promet d'occuper plus tard une des premières places parmi les écrivains de notre Suisse romande.

***

Poignée de riens, tel est le titre que donne à son livre M. Walter Biolley. Ces *riens*, ce sont différents articles de journaux parus pour la plupart dans *La Sentinelle*, et que M. Biolley réunit en un volume, suivant en cela un exemple qui risque de devenir traditionnel chez les journalistes. Pour le moment, nous ne nous en plaignons pas encore trop vivement, car il y a dans le livre que nous venons de parcourir de très jolies choses, quelques croquis prestement enlevés, et même parfois une certaine poésie qui ne manque ni de saveur ni d'originalité.

Des trente-cinq histoires qui composent le volume, la plupart ne sont point de nature à nous égayer, car M. Biolley qui peut, quand il veut, dire des choses très gracieuses, aime plutôt à nous conter quelque drame bien terrible: ici, c'est un pauvre casseur de pierres broyé dans une machine à vapeur, là une garde-barrière et son enfant tués ensemble par un train express, ou bien encore un gentil bébé qui s'empoisonne; parfois c'est encore pire: un fils qui tue père et mère, ou bien un père assassinant son fils. Quelques-uns de ces récits sont authentiques et le lecteur ne manquera pas de les reconnaître.

Quant au style de *Poignées de riens*, il est loin d'être irréprochable, et nous aimerions voir M. Biolley, à qui le talent littéraire ne fait point défaut, soigner beaucoup plus cette partie de ses ouvrages, et ne pas négliger même de consulter à maintes reprises son dictionnaire.

Pn.

***

Album national suisse. — La 26me livraison de l'*Album national suisse*, consacré aux pédagogues, fera plasir à un grand nombre de personnes. Elle contient les images d'hommes qui se sont acquis un nom honorable dans cette vocation.

Ce sont : le vénérable historien et professeur *Alexandre Daguet*, de Fribourg; le professeur genevois *Alphonse Favre*, décédé l'été dernier, qui avait comme géologue une réputation européenne; le Dr *Franz Lang*, professeur et recteur de l'école cantonale de Soleure, et *Heinrich Morf*, directeur de l'orphelinat de la ville de Winterthour, auquel l'Université de Zurich a conféré la dignité de docteur pour ses travaux et ses recherches sur Pestalozzi. Viennent ensuite trois hommes influents comme directeurs de séminaires : *J.-Ulrich Rebsamen*, à Kreuzlingen; *Heinrich Bachofner*, du séminaire évangélique d'instituteurs, à Unterstrass, et *Hans-Rudolf Ruegg*, ancien directeur du séminaire bernois de Munchenbuchsée, présentement professeur de pédagogie à l'Université de Berne. Le dernier portrait est celui de *Jacob Lutz*, qui, après avoir rempli avec distinction les postes difficiles d'instituteurs des pauvres à Hérisau et d'administrateur de la maison de correction d'Utikon, a été nommé directeur de l'école zuricoise d'agriculture.

FAITS DIVERS

Un académicien végétarien. — M. Xavier Marmier, membre de l'Académie française, est un des immortels les plus verts de l'illustre compagnie, bien qu'il vienne d'atteindre sa 81me année.

Depuis six ans, M. Marmier n'a pas mangé de viande. Son premier déjeûner se compose d'une tasse de lait chaud; à onze heures, second déjeûner, œufs à la coque ou sur le plat; au dîner, un potage maigre et un plat de légumes. Quelquefois, sur le menu, figure un poisson. Pas de vin ni de liqueurs d'aucune sorte. Il y a des gens qui prétendent que le système végétarien abîme l'estomac. M. Marmier n'est pas de leur avis.

Hivers cléments. — Petite chronique des hivers cléments, pour nous réconforter par ces temps de froidure :

En 1272, la douceur de l'hiver fut telle que les arbres se couvrirent de feuilles; en 1289, on n'eut pour ainsi dire pas d'hiver: en 1421, les arbres fleurirent au mois de mars et les vignes en avril, les cerises mûrirent en avril et les raisins en mai: 1538, les jardins furent émaillés de fleurs en janvier; 1572, il y eut des épis à Pâques; 1605, 9, 13 et 17, hivers remarquablement doux; 1659, ni gelée, ni neige; 1692, on n'alluma pas de poêle en Allemagne; 1781, 1807 et 1822, hivers très doux; 1866, l'année de la grande inondation de la Seine, l'hiver a été très doux; enfin les années 1881, 82, 83 et 84, dont les hivers furent particulièrement cléments.

Cartes de visite. — Dans bon nombre de petites villes de Bavière, on a simplifié de singulière façon la distribution des cartes de visite du jour de l'an.

Le matin du 1er janvier, les domestiques de toute la ville se rendent au marché portant d'une part un panier, de l'autre des cartes de visite de leurs maîtres.

Tour à tour, chacun d'eux monte sur une table, crie le nom de son maître et tend son panier où tombent les cartes de visite qui sont destinées à cette adresse.

En une heure, sans poste et sans courses, les visites du 1er janvier sont terminées.

Proverbes Turcs

— La bouche du sage est dans son cœur. Le cœur du fou est dans sa bouche.

— On ne jette pas de pierres au vautour.

— Celui qui oublie sa tête à la maison perd le chapeau dans la foule.

— Celui qui donne peu donne de son cœur; celui qui donne beaucoup donne de sa fortune.

— L'or est une terre jaune qui n'a pas de langue, mais là où il commence à parler toutes les autres se taisent.

— Le cousin est une musique pour celui qui le comprend; la trompette et le tambour ne suffisent pas à celui qui ne comprend point.

— Le rossignol chante peu à peu dans sa cage.

— On n'allaite pas l'enfant qui ne pleure pas.

— Laissez l'ivrogne se renverser lui-même.

— Craignez celui qui ne craint pas.

— C'est Dieu qui fait le nid d'un oiseau aveugle.

— Une seule main ne fait aucun bruit.

— Il y a un chemin d'un cœur à un autre.

— L'art pour celui qui le connaît est caché sous un brin d'herbe; pour celui qui ne le connaît pas, il est caché sous une montagne.

— Celui qui descend dans un puits par la corde d'un autre reste à moitié chemin.

— On ne lave pas le sang avec le sang, mais avec l'eau.

— Le conseil pour un homme fin vaut le savon pour un nègre.

— Ne dis point ton secret à ton frère; peut-être un jour deviendra-t-il ton ennemi.

---

huguenots à Saint-Lazare, pour être convertis. Je pris des informations. Parmi eux se trouvait bien une petite fille de cinq à six ans qui arrivait du Midi; on me permit de la voir, et (jugez de ma joie!) c'était la fille du chevalier! c'était vous!

Henriette se redressa.

— Moi! s'écria-t-elle saisie : ai-je bien entendu, grand Dieu!... êtes-vous sûr?... moi, fille de M. de Barmont?

— Et j'en ai les preuves, ajouta vivement Michel; car en vous arrachant aux mains de vos géôliers, je voulais être certain que je sauvais l'enfant de mon maître.

— Mais comment pûtes-vous réussir?

— Je me rappelais avoir entendu dire à M. le chevalier, qui le savait par expérience, que l'intendant de Saint-Lazare vendait à prix d'argent les orphelins confiés à sa garde; j'avais des épargnes que je fis offrir et qui furent acceptées.

— Ainsi, interrompit la jeune fille, c'est à vous que je dois ma délivrance!

— Oui, reprit le vétéran qui sembla remué par ce souvenir; oh! je vivrais mille années que je n'oublierais jamais ce moment! C'était un soir d'hiver; le gardien m'avait donné rendez-vous à l'une des petites portes du jardin. Dix heures sonnaient, quand je l'entendis venir. Il vous portait dans ses bras tout endormie et vous remit dans les miens qui alors étaient robustes et entiers. Je ne lui dis pas un seul mot, mais je lui donnai la somme convenue qu'il compta; puis je vous enveloppai dans mon tablier de travail pour vous garantir du froid et vous cacher. J'étais si joyeux que mes jambes tremblaient sous moi. Je pris par les rues les plus désertes, et j'arrivai au nouveau logement que j'avais loué. — Ah! je me souviens encore de tout comme si c'était hier! — Je vous couchai sur le petit lit préparé pour vous près de la miniature de votre père, qu'il m'avait remise au moment de le quitter, et sous le sabre d'honneur gagné en Allemagne. J'avais ainsi, dans le même coin de ma mansarde, toutes mes richesses et tous mes bonheurs! Je sentis alors mon cœur se gonfler... les larmes me vinrent aux yeux; je me mis à deux genoux devant le petit lit et je restai là, bien longtemps, à regarder dormir l'enfant de celui dont j'avais été le serviteur et le soldat!

— Cher monsieur Marc! dit Henriette en tendant la main au vétéran; et jusqu'ici vous m'avez laissée ignorer ce que je vous devais!

— Vous ne me devez rien, reprit Michel, je ne faisais que payer une dette, mais il fallait la payer tout entière; car je ne voulais point laisser déchoir la dernière descendante des Barmont; il fallait qu'elle fût élevée comme une fille de gentilhomme. C'était mon devoir, mon honneur! puisque j'étais là, elle ne devait plus paraître orpheline.

— C'est alors que vous m'avez confiée à madame Armand?

— Afin de vous faire retrouver des soins de mère. J'avais toujours peur qu'on ne vous reconnût pour une des orphelines de Saint-Lazare; qu'on ne vous arrachât d'entre mes mains pour vous emprisonner au fond de quelque couvent. Je cachai votre nom à madame Armand elle-même, qui consentit à vous élever comme sa nièce. Moi, j'étais robuste et habile ouvrier; en redoublant de travail, je pouvais fournir à tous vos besoins. J'étais fier de vous voir grandir, belle, contente, et ne manquant de rien.

Henriette l'interrompit par une exclamation d'attendrissement et de reconnaissance.

— De sorte que cette aisance qui m'a entourée dès mon enfance, dit-elle, je la devais à votre travail.

— Hélas! reprit Michel dont le visage s'était assombri, mes forces ne répondirent pas longtemps à ma volonté. Depuis quatre années je travaillais sans relâche; pendant tout ce temps, le soleil ne s'était guère couché pour moi; je sentis subitement qu'il allait disparaître. Une blessure que j'avais autrefois reçue au front se rouvrit, ma vue s'affaiblit; je devenais aveugle!

La jeune fille joignit les mains.

— Aveugle! répéta le vétéran; comprenez-vous tout ce qu'il y avait de désespoir dans ce mot? Aveugle! quand mon travail de toutes les heures pouvait à peine suffire. Aveugle! c'est-à-dire prisonnier dans une nuit sans fin; inutile, impuissant! L'épreuve était trop forte; je ne voulais point l'accepter! je me roidis contre le mal; je me dis que j'arriverais à le vaincre à force de courage. Je continuai mon travail acharné. Au lieu de reconnaître comme Salomon dans l'Ecclésiaste : « *Qu'on ne saurait rien ajouter ni rien diminuer de ce que Dieu a voulu* », je luttai contre lui en me confiant à mes seules forces. La punition ne se fit pas attendre. Un jour que l'éclat de la forge avait accru mon aveuglement, j'avançai la main vers l'enclume, sans voir le marteau levé d'un de mes compagnons; la main fut broyée du coup! On me porta à la plus prochaine infirmerie, d'où je sortis deux mois après... tel que vous me voyez.

(A suivre.)

N° 8 — CXXVI^me Année | Un numéro: 5 centimes | Samedi 10 Janvier 189[illegible]

ETAT DE NEUCHATEL

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique — JANVIER
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Temp. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
8	— 8.4	— 9.8	— 6.6	716.0		NE	moy.	clair

Soleil perce vers 9 heures.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

5	—13.6	—14.5	—13.0	656 8	1.2	NE	faibl.	couv
6	—13.2	—15.0	— 9.0	653.4		E	»	»

Neige fine intermittente et brouillard sur le sol par moment.

NIVEAU DU LAC :

Du 9 janvier (7 heures au m.) : 429 m. 070
» 10 » » 429 m. 060

PHARMACIE D'OFFICE
OUVERTE
Dimanche 11 janvier.
Jules MATTHEY, Place des Halles

AVIS AUX ÉLECTEURS
de Neuchâtel-Serrières

Les électeurs de Neuchâtel-Serrières sont prévenus que des assemblées préparatoires de groupes auront lieu les lundi **12**, mardi 13, mercredi 14, jeudi 15 et vendredi 16 janvier courant, **à 8 1/2 heures du soir, en l'Hôtel-de-Ville** de Neuchâtel et cela dans l'ordre suivant :

Le lundi 12 janvier pour le groupe de *l'horlogerie et de la mécanique ;*

le mardi 13 janvier pour le groupe du *vêtement ;*

le mercredi 14 janvier pour le groupe de la *subsistance ;*

le jeudi 15 janvier pour le groupe de l'*habitation ;*

le vendredi 16 janvier pour le groupe des *Arts libéraux et des professions diverses.*

Les patrons de chaque groupe se réuniront dans la salle dite « des Quarante » dont l'entrée est à gauche du grand escalier, par le bureau du greffe.

Les employés et ouvriers de chaque groupe se réuniront dans la salle du « Conseil général » dont l'entrée est à droite du grand escalier, par la Salle des Pas-Perdus.

Voici le détail des métiers et professions qui rentrent dans la juridiction des prud'hommes, tel qu'il a été fixé par arrêté du Conseil d'Etat du 27 décembre 1890 :

Premier groupe: Subsistance. — Meuniers, boulangers, pâtissiers-confiseurs, fabriques et marchands de chocolat, fabriques et marchands de sucre, fabriques et marchands de glaces, fabriques et marchands de comestibles de tout genre, bouchers, charcutiers, tripiers, pêcheurs, marchands de vins en gros, aubergistes et cafetiers, mastroquets, brasseurs et liquoristes, hôteliers et leurs subordonnés, métayers, laitiers et fruitiers, vendeurs et revendeurs de légumes, maraîchers et tous les métiers qui servent à la subsistance.

Deuxième groupe: Vêtement. — Fabricants et marchands d'étoffes, fabricants et marchands de blanc, broderie et dentellerie, fabricants et marchands de passementerie, fabricants et marchands de corsets, fabricants et marchands de cravates, fabricants et marchands de parapluies, fabricants et marchands de fleurs artificielles, fabricants et marchands de chaussures, fabricants et marchands de fournitures de cordonnerie, savetiers, tanneurs, tailleur et tailleuses, chapeliers et modistes, lingères et courtepointières, teinturiers et apprêteurs, blanchisseuses, coiffeurs, parfumeurs, bandagistes, chimie industrielle et tout ce qui concerne l'industrie, la vente ou l'entretien des objets de vêtement et de parure.

Troisième groupe: Habitation. — Architectes, ingénieurs, entrepreneurs, travaux hydrauliques, terrassiers, cimenteurs et fabriques de ciment, asphalteurs, paveurs, canalisation et vidange, pierres à bâtir, maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs, marbriers, mosaïstes, briquetiers, tuiliers, plâtriers et gypseurs, poëliers, appareils de chauffage, ramoneurs et fumistes, produits de l'argile, couvreurs, fontainiers, jardiniers, marchands et fabricants de vaisselle, couteliers, lampistes, ferblantiers, serruriers, chaudronniers, coffretiers, tonneliers, forgerons, charrons, maréchaux-ferrants, scieurs de long et scieries, charpentiers, menuisiers, ébénistes, parqueteurs, vanniers et brossiers, tapissiers, matelassiers, marchands et fabricants de papiers peints, selliers, carossiers, constructeurs de bateaux, constructeurs d'engins de bois en tout genre, constructeurs de billards, marchands de combustibles, bûcherons et porteurs de bois, fabricants de glaces, doreurs sur bois, vitriers et verriers, décorateurs et peintres en bâtiment, peintres d'enseignes et tout ce qui concerne la construction, l'entretien et l'ameublement de l'habitation.

Quatrième groupe: Mécanique. — Fabricants d'horlogerie, fabricants d'ébauches, fabricauts d'échappements, fabricants de ressorts, fabricants d'assortiments, fabricants de pierres, fabricants d'aiguilles, fabricants de cadrans, fabricants d'anneaux, fabricants de pendants, fabricants de couronnes, monteurs de boîtes, repasseurs, démonteurs, remonteurs, adoucisseurs, arrondisseurs, sertisseurs, doreurs, nikeleurs, pivoteurs, émailleurs, polisseurs d'acier, faiseurs de débris, blancs d'horlogerie, fournitures d'horlogerie, graveurs, guillocheurs, ciseleurs, cuvetiers, dégrossisseurs, décorateurs, visiteurs, horlogers-rhabilleurs, penduliers, mécaniciens, fabricants de mécanismes, fabricants d'instruments de physique, fabricants d'outils d'horlogerie, fabricants d'outils de précision, fabricants d'appareils télégraphiques, fabricants d'appareils téléphoniques, fabricants d'appareils d'optique, fabricants de pianos et instruments de musique, armuriers, bijoutiers, joailliers, orfèvres, fondeurs, tourneurs sur métaux et en général tout ce qui concerne l'horlogerie, la bijouterie et la mécanique.

Cinquième groupe : Arts libéraux et professions diverses. — Compagnies de chemins de fer et leurs employés, compagnies de navigation et leurs employés, compagnies des tramways et leurs employés, compagnies de portefaix et leurs employés, compagnies d'assurances et leurs employés, bureaux de banque et leurs employés, bureaux de renseignements et leurs employés, bureaux de placement et leurs employés, bureaux de commissionnaires-expéditeurs et leurs employés, bureaux d'avocats et de notaires et leurs employés, bureaux d'annonces et de réclames et leurs employés, bureaux de journaux et leurs employés, librairies, papeteries et fabriques de papier, ateliers de reliure et cartonnage, imprimeurs, typographes, lithographes, photographes, xylographes, professions scientifiques et artistiques, exhibitions diverses, maisons de bains, pharmacies, drogueries, maîtres, domestiques, journaliers, et tout ce qui concerne les moyens de communications et de transport, l'industrie et le commerce de luxe, et en général toutes les professions qui ne peuvent être classées ni dans les groupes de la subsistance, du vêtement et de l'habitation, ni dans le groupe spécial de l'horlogerie et de la mécanique.

N.B. — Les industries et professions non dénommées dans l'article précédent seront classées, par analogie, par le président du Tribunal du district, conformément à l'article 27 de la loi.

Neuchâtel, le 3 janvier 1891.

LE GREFFIER CENTRAL DES PRUD'HOMMES.

IMMEUBLES A VENDRE

Vignes à vendre

Le lundi 19 janvier 1891, dès les 7 heures du soir, enchères dans l'**hôtel du Lac, à Auvernier,** pour compte de l'**Etat (Société de Viticulture)** des vignes ci-après :

Cadastre d'Auvernier.

Art. 554, folio 21, n° 34. **Courberaye,** vigne de 1893 mètres carrés.

Cadastre de Corcelles et Cormondrèche.

Art. 915, folio 27, n° 12. **Cudeau du Bas,** vigne de 950 mètres carrés.

Art. 916, folio 28, n° 2. **Cudeau du Bas,** vigne de 880 mètres carrés.

Ci-devant vignes de Harrach-de-Pourtalès.

ENCHÈRES D'IMMEUBLES
à SAINT-BLAISE

Le **lundi 19 janvier 1891, dès 7 heures du soir,** il sera procédé à la vente aux enchères des immeubles ci-après désignés, à l'hôtel du Cheval blanc, à Saint-Blaise.

A. Pour M^me Elise Grivel née Veluzat.

Territoire de Saint-Blaise.

Es Plantées. Article 1322, folio 16, n° 21. Vigne de 940 mètres carrés, soit 2,67 ouvriers. Limites : Nord, M. C.-A. Terrisse et M^me Anker-Clottu; Est, M. F.-A. Neeb et M^me Frey-Junier; Sud, M. Emile Humbert et M. Max Carbonnier; Ouest, ce dernier, MM. Paul Virchaux et C.-A. Terrisse.

Au même lieu. Article 1323, folio 16, n° 39. Vigne de 281 mètres carrés, soit 4/5 ouvrier. Limites : Nord, M. Emile Humbert et les enfants de M^me Louise Dardel-Crible; Est, l'hoirie de M. Ulysse Junier; Sud, Mlle Adèle Crible; Ouest, M. Gustave Virchaux Droz.

Es Bourguillards. Article 1321, folio 11, n° 16. Vigne de 619 mètres carrés, soit 1 3/4 ouvriers. Limites : Nord, M. Edouard Tribolet; Est, le chemin; Sud, les enfants de M. P. Auguste Vogel; Ouest, M. Henri Dardel-Pointet.

B. Pour M^me Frédérique-Adeline Walther née Bertram.

Territoire de Saint-Blaise.

Es Prises Rouges. Article 1481, folio 23, n° 5. Vigne de 608 mètres carrés, soit 1 3/4 ouvrier. Limites : Nord, la Commune de Saint Blaise; Est et Ouest, Mlle Rose Jeanhenry; Sud, la route cantonale.

Es Chênes Retords. Article 1482, folio 32, n° 15. Champ de 1494 mètres carrés, soit 0,55 pose. Limites : Nord, M. G.-A. Clottu-Bernard; Est, la Commune de Wavre; Sud, M^me Virchaux-Tschantz; Ouest, la Commune de Saint-Blaise.

Territoire de Marin.

Champs montants. Articles 14 et 585, plan folio 21, n^os 3 et 4. Vignes de 856 mètres carrés, soit 2,45 ouvriers. Limites : Nord, M. Pierre Etter; Est, M. Daniel-Henri Droz; Sud, M. Henri Dardel-Pointet; Ouest, M. Daniel-Henri Droz.

Derrière chez Menod. Article 584, folio 7, n° 24. Champ de 787 mètres carrés, soit 2 1/8 ouvriers Limites : Nord, l'hoirie de F. Jeanhenry; Est, Sud et Ouest, M. Edouard Bertram.

Par commission,
Ch. DARDEL, notaire.

VENTE D'IMMEUBLES
à NEUCHATEL

Le **jeudi 15 janvier 1891, à 3 heures de l'après-midi,** en l'**Etude du notaire Ed. Junier,** à Neuchâtel, les héritiers de demoiselle **Adèle de Pierre** exposeront en vente par voie d'enchères publiques, les trois immeubles suivants, ainsi désignés au cadastre de Neuchâtel :

Article 1312. Plan folio 1, n° 190. **Rue du Château,** écurie et fenil de 133 mètres. Limites : Nord, M^me Rose Lardy; Est, M. Samuel Lebet et Commune de Neuchâtel; Sud, rue du Château; Ouest, rue du Château.

Article 1317. Plan folio 87, n° 2. **Les Fahys,** vigne de 1548 mètres. Limites : Nord, Commune de Neuchâtel; Est, Commune de Neuchâtel, Société neuchâteloise de Tir au Révolver et M. Ch. Ch. Bijon; Sud, le chemin des Portes rouges; Ouest, M^me Gabrielle DuPasquier.

Article 1318. Plan folio 89, n° 14. **La Maladière,** vigne de 1656 mètres. Limites : Nord, Société de traitement pour les maladies contagieuses; Est, M. Aug. Mayor; Sud, M. Aug. Mayor; Ouest, M. G Ritter et M^me Borel d'Yvernois.

Le bâtiment de la rue du Château pourrait être facilement converti en logements.

Pour renseignements, s'adresser à l'Etude de MM. DuPasquier et Bonhôte, avocats, à Neuchâtel, et à M. E. Guyot, notaire, à Boudevilliers.

A VENDRE

des maisons bien construites.
Rapport 7 %.
S'adresser Etude Beaujon, notaire.

ENCHÈRES D'UNE VIGNE
Sol à bâtir.

Le jeudi 15 janvier 1891, à 2 heures après midi, **en l'étude du notaire A.-Numa Brauen,** rue du Trésor 5, il sera vendu par voie d'enchères publiques, **six ouvriers de vigne** situés à **la Colombière** (route de la Côte). Limites : Nord, chemin du Rocher; Est, les vendeurs; Sud, route de la Côte; Ouest, escalier du Rocher.

Cette vigne conviendrait pour sol à bâtir; elle est à proximité de la gare, et jouit d'une belle vue sur le lac et les Alpes.

Il en sera fait un ou plusieurs lots au choix des amateurs.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire Brauen, rue du Trésor **5,** à Neuchâtel.

VENTE D'IMMEUBLES
PAR ENCHÈRES

Lundi 19 janvier 1891, dès les 7 heures du soir, dans la salle de l'hôtel du Cheval Blanc, à **Saint Blaise,** il sera exposé en vente par enchères publiques, les deux immeubles ci-après désignés, savoir :

A. *Cadastre de Saint-Blaise.*

Article 440. Es Chênes Retords, champ de 2502 mètres carrés (7/8 pose). Limites : Nord, M^me Julie Brenier; Est, un chemin et le territoire de Wavre; Sud, M. Auguste Junier; Ouest, les Bioles de Saint-Blaise.

B. *Cadastre de La Coudre.*

Article 31. Sous l'Abbaye, vigne de 1941 mètres carrés (5 1/2 ouvriers). Limites : Nord, le chemin des Rapes; Est, M. Jules Clottu; Sud, un chemin; Ouest, M. Emile Sandoz.

S'adresser au notaire **J.-F. Thorens,** à Saint-Blaise.

ANNONCES DE VENTE

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Bean choix dans tous les genres
Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833
A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

Chez

N. SCHMIDER, fabricant

à PORRENTRUY

Vinaigre concentré.
Vinaigre de table.
Vinaigre de Bourgogne.
(Procédés authentiques).
Moutarde de table.
Moutarde aux anchois.
Moutarde de Dijon.
(Procédés authentiques). (H. 50 J.)

Echantillons et prix-courant à disposition.

Véritable MONT-DORE

français

à **70 cent. le demi-kilo,** par boîtes, et **90 cent. au détail.**

LAITERIE DES FAHYS

Magasin rue St-Maurice n° 15.

A vendre lits complets et non complets, canapés, chaises, tables, commodes, lavabos, glaces, horloges, tabourets, potagers.

Armoires à une et deux portes et une mangle.

Rue du Coq-d'Inde 24.

Laiterie des Fahys

Magasin rue St-Maurice 15.

FROMAGE à RAPER

CRÈME fraîche

livrable sur commande

LAITERIE DES FAHYS

Magasin rue St-Maurice 15.

PUNCH ROYAL

AU MAGASIN

Henri GACOND

Rue du Seyon

ENGELURES

18 ans de succès ont démontré la supériorité incontestable des **spécifiques américains** sur tous les autres produits employés pour les engelures.

Seul dépôt: pharmacie BOURGEOIS.

Crême LANOLINE le meilleur remède contre les affections de la peau, crevasses, gerçures des mains et des lèvres.

LE MEILLEUR REMÈDE contre les brûlures, coupures, contusions.

SOUVERAIN pour l'entretien de la peau, surtout chez les enfants, et pour la conservation du teint.

LE MEILLEUR REMÈDE contre les hémorrhoïdes.

Dépôts à Neuchâtel: pharmacies JORDAN et BAULER.

Dépôt général chez B. HAGEL, Zurich.

Fromage italien « Persillé »

GORGONZOLA

LAITERIE DES FAHYS

Magasin rue St-Maurice 15.

Henri HUGUENIN sera à la **gare d'Auvernier,** du 11 au 12 courant, avec des

PORCS gras

1re QUALITÉ.

A vendre à **bas prix,** une machine à coudre «Wilson» et un petit fourneau en catelles avec tuyaux. S'adr. Seyon 28, 3me étage, à gauche.

---

518 A vendre un excellent

PIANO

presque neuf. S'adr. au bureau d'avis.

MAGASIN W. AFFEMANN

Place du Marché 11, Neuchâtel

Vêtements et chemises sur mesure, travail soigné, prix modérés.

Vêtements pour Catéchumènes.

Les articles ci-dessous seront vendus AU COMPTANT avec une forte réduction de prix.

Vestons et gilets tricot, dos et manches au gilet, pure laine. — Véritables **Sous-vêtements Jæger, 10 % au comptant.**

Pardessus pour hommes.
Pardessus pour jeunes gens et enfants.
Habillements complets pr hommes.
Costumes pour jeunes gens et enfants.
Pèlerines avec capuchon.
Manteaux et pèlerines caoutchouc pour jeunes gens.
Pantalons de travail.
Chemises blanches et couleurs.
Chemises de travail.
Caleçons coton et laine.
Cravates. — Faux-cols.
Bretelles.

Se recommande,

W. AFFEMANN.

— *GROS* — **PAPETERIE** — *DÉTAIL* —

HENRI MESSEILLER

27, Rue des Moulins, 27

FOURNITURES DE BUREAU

LAPINS

A vendre une paire de beaux lapins, bleus de Flandre, et quelques femelles même espèce. S'adresser Sablons 14, au second, de midi à 2 heures et depuis 6 heures le soir.

CHALES RUSSES

GRAND RABAIS pour fin de Saison

CHEZ

BARBEY & Cie

ŒUFS FRAIS

DU PAYS

LAITERIE DES FAHYS

Magasin rue Saint-Maurice 15.

Pour sortir d'indivision, à vendre, à la rue des Chavannes, une maison assurée 14,000 francs. — Excellent placement. — S'adresser Etude Clerc.

A VENDRE **3 porcs** de 60 à 80 kilos, ainsi qu'une **belle vache** portante, à un prix raisonnable. S'adresser chez L. Chautems, à Bôle.

A vendre deux bons **chiens de garde** croisés St-Bernard, chez M. Savary, Rouge Terre, près St-Blaise.

A vendre d'occasion une armoire en noyer massif. S'adresser rue du Saint-Honoré 6, au 2me étage.

Contre les impuretés de la peau

boutons, dartres, rousses, rougeurs du visage, etc., le **Savon balsamique au bouleau** de *BERGMANN & Ce, à Dresde,* est le remède le plus efficace. Prix: 75 cent. le morceau, à la

pharmacie FLEISCHMANN, Grand'rue.

ÉPICERIE

SAMUEL-A. JUNOD

5, rue de la Treille, 5.

J'ai l'avantage d'annoncer à mon honorable clientèle et au public en général que mon magasin est dès mieux assorti en marchandises de toute première qualité, telles que:

Spécialités de bons cafés et chicorées.
Saindoux de 1re qualité.
Salami d'Italie.
Savons assortis et savonnettes.
Sardines Amieux, thon et Chicago.
Moutarde au détail et en pots.
Tapioca universel.
Pois jaunes, ronds et cassés.
Pois verts au détail et en conserve.
Haricots au détail et en conserve.
Cornichons au détail et en pots.
Harengs fumés.
Poudre à panner.
Pâtes assorties d'Italie et du pays.
Thé de Chine et maté.
Confitures assorties et chocolat Suchard.
Confiserie et dessert. Cacao Suchard.
Brosses, balais, éponges et ficelles.
Tabac, cigares et cigarettes.
Bougies pour voitures et autres, assorties.
Graisses pour voitures et chaussures.
Cire à parquet et cirage.
Assortiment de liqueurs et sirops.
Cognac et absinthe, à 2 et 3 fr. le litre.
Excellent vin rouge et blanc, à 65 cent. le litre et autres petites épiceries dont le détail serait trop long.

— Se recommande —

Savon à détacher, enlevant toutes les taches;
Lustre liquide pour repasser le linge;
Engrais artificiel pour les fleurs en pots;
Levain artificiel, le paquet pour deux Gouguelhopfs, à 20 centimes;

à la **pharmacie FLEISCHMANN.**

PIANO

excellent, à un prix très avantageux. S'adresser au bureau de la feuille. 545

GILETS DE CHASSE

Grand Rabais

pour fin de saison

CHEZ

BARBEY & Cie

A VENDRE une poussette, une petite baignoire, une chaise d'enfant, un bois de lit en sapin, etc.

Sablons 14, au 1er étage.

ON DEMANDE A ACHETER

547 On demande à acheter une petite maison avec jardin, en ville ou aux abords immédiats. S'adresser au bureau de la feuille.

On demande à acheter, au bazar de Jérusalem à Neuchâtel, des vieilles monnaies et médailles, suisses et étrangères, gravures, porcelaines, faïences, armes, timbres-poste et toutes autres antiquités.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour le 24 janvier, un appartement de 2 chambres, cuisine avec eau et galetas. S'adresser chez M. J. Jœrg, rue du Seyon, au magasin.

A remettre pour la St-Jean, deux appartements de 6 pièces et dépendances, dans un des beaux quartiers de la ville.

S'adresser au bureau de la feuille d'avis. 556

A louer pour la St-Jean 1891, un appartement de 7 pièces, cuisine, chambre de domestique, toutes les dépendances et l'eau, au 3me étage du n° 11, à Vieux-Châtel. S'adresser au rez-de-chaussée, à la propriétaire.

Pour le 24 janvier, logement d'une chambre, cuisine et galetas. S'adresser au magasin Bolle, coiffeur.

Petit logement à louer, pour tout de suite ou plus tard. S'adresser chez M. Rosalaz, route de la Côte 5, 1er étage.

A louer pour tout de suite, rue de la Treille, un beau logement de 4 pièces et dépendances. S'adresser rue du Bassin 6.

Pour St-Jean, centre de la ville, un magasin avec chambre et cuisine; dès maintenant, même maison, beau logement de 6 pièces. S'adresser Orangerie 8, au second.

Au quartier de l'Est, à louer au printemps et dès Saint-Jean, 3 appartements avec balcon, de 4 et 5 pièces avec alcôve, buanderie et séchoir. S'adresser à M. Lampart, Avenue du Crêt n° 4, Neuchâtel.

Logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, au soleil. Rocher 28. Même adresse, chambre à louer.

A louer, pour fin mars, trois chambres bien situées, avec cuisine et dépendances. S'adresser l'après midi de 1 à 2 heures, rue J.-J. Lallemand 11, rez-de-chaussée.

A louer de suite deux petits logements, S'adresser Parcs 45.

A louer, pour la St-Jean, un appartement de deux chambres, cuisine et dépendances. Place des Halles 3. S'adr. faubourg du Lac 2.

A louer la maison, Escaliers du Château n° 4, à Neuchâtel, formant un appartement composé de 8 chambres, dont une au rez-de-chaussée est disposée pour bureau, et dépendances. Eau dans la maison. Entrée en jouissance dès maintenant au gré des amateurs. Pour renseignements, s'adresser Etude A. Roulet, notaire, rue du Pommier 9.

A louer, pour le 24 mars prochain, un logement de 3 pièces et dépendances, situé Grand'rue 4, 2me étage, derrière.

S'adresser même maison, 1er étage.

A louer, rue Coulon, et pour St-Jean 1891, quatre logements de 3 et 4 pièces. S'adresser à M. James-Ed. Colin, architecte, en ville.

Logement d'une chambre, cuisine et dépendances, pour le 24 janvier. S'adr. au magasin Porret-Ecuyer.

A louer pour St-Jean, à Vieux-Châtel n° 3, appartement de 5 chambres, cuisine avec eau, chambre à serrer, galetas, cave et jardin. Vue étendue sur le lac et les Alpes. S'adresser même maison, au rez-de-chaussée.

A louer, rue Pourtalès, 2 beaux appartements de 4 chambres et dépendances, habités jusqu'à présent par un seul locataire. Entrée, 24 mars 1891 ou plus tôt si on le désire.

S'adresser **Etude BRAUEN, notaire,** Trésor 5.

A louer, rue du Concert 4, un beau logement de 4 chambres et dépendances. S'adresser au magasin du Printemps.

A louer, **pour le 24 juin ou plus tôt** si on le désire:

Aux Sablons, deux appartements de 6 et 7 chambres avec dépendances, buanderie, eau, gaz.

Pour la St-Jean:

Au quartier Purry, un appartement de 7 chambres et dépendances.

S'adresser à l'Etude Wavre, Palais Rougemont.

Pour St-Jean 1891, un logement au 2me étage, de 5 chambres, chambre de domestique, cuisine et dépendances. S'adresser à la boulangerie, Orangerie 2.

A louer, pour Saint-Jean prochaine, plusieurs appartements au quartier de l'Est. S'adresser Etude H.-L. Vouga, notaire.

Logements et Chambres

à louer

S'adr. à M. **J. Albert Ducommun,** gérant d'immeubles, **à Neuchâtel,** Trésor 9.

CHAMBRES A LOUER

Chambre pour deux couchenrs, au 1er étage, Neubourg 15.

A louer de suite une chambre non meublée, à une personne de toute moralité. Rue du Bassin n° 8, au 1er.

Poteaux 8, 4me étage, place pour coucheurs, chambre chauffée.

Pour messieurs, une jolie chambre meublée. Vue sur la Place Purry. Rue de Flandres 1, au 3me étage.

Pour un monsieur

dans le voisinage de l'Académie, belle chambre meublée et pension. S'adresser Pré-Fleuri, Maladière 3.

A louer de suite, au centre de la ville, plusieurs chambres à coucher dont un salon. S'adresser rue du Bassin 6.

A louer une chambre meublée ou non. S'adresser Ecluse 20, rez-de-chaussée.

A louer une petite chambre meublée pour ouvrier. S'adresser Fausses-Brayes n° 3, au second étage.

Jolie chambre meublée pour messieurs. Evole Balance 2, 3me étage, à droite.

On offre chambre et pension pour des jeunes gens. Vie de famille. S'adresser rue Coulon n° 2, 3me étage.

A louer une chambre meublée pour ouvrier. S'adresser Treille 9.

Chambre meublée à louer, avec pension. Rue Pourtalès 5 2me étage.

A louer, pour le 24 janvier, à une personne d'ordre, une belle grande chambre meublée, 2me étage, sur la rue de l'Hôpital. S'adr. magasin Porret-Ecuyer.

LOCATIONS DIVERSES

Pour de suite ou plus tard:

Un magasin avec cuisine, eau et cave.

Un grand local pour magasin ou atelier. — S'adr. Treille 11, au 1er.

POUR JARDINIER

On offre à louer, à bas prix, un grand jardin avec joli appartement, dépendances, etc., le tout à proximité de la ville. S'adresser Hôtel de Londres, à Yverdon.

ON DEMANDE A LOUER

ATTENTION!

Un jeune homme, de bonne famille, cherche chambre et pension dans une honorable famille de Neuchâtel. S'adres. au bureau de la feuille. 557

OFFRES DE SERVICES

552 Une brave fille de 25 ans, expérimentée dans tous les travaux du ménage et ceux du sexe, sachant bien cuire, aimant les enfants, cherche à se placer. Le bureau du journal indiquera.

Une jeune fille de 19 ans cherche une place pour faire tous les travaux d'un ménage; elle sait bien cuisiner et parle les deux langues. S'adresser chez Mme Kaufmann, rue des Moulins 45. — A la même adresse, on se recommande pour des journées (laver, repasser et écurer).

Un Vaudois de 22 ans, connaissant la culture de la vigne, les travaux de campagne et sachant soigner le bétail, demande à se placer tout de suite dans une honorable maison. Recommandations et certificats à disposition. S'adresser Industrie 10, 3me étage.

Une brave jeune fille, aimant les enfants, cherche une place de bonne ou femme de chambre. S'adresser magasin A. Elzingre, rue du Seyon 28.

Pour le courant de janvier, on désire placer une jeune fille de 19 ans, passablement expérimentée. Pour renseignements, s'adresser à Mme Marie, maison de M. Schori, 2me étage, à St-Blaise.

Une cuisinière âgée s'offre pour des remplacements ou repas isolés. S'adresser rue Pourtalès 3, au second.

Une bonne, bien recommandée, connaissant le service, cherche une place pour faire tout le ménage ou auprès des enfants. S'adresser Evole n° 5, rez-de-chaussée.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande une domestique fidèle et sérieuse, sachant laver et repasser et connaissant le service des chambres. S'adresser à Mlle Diacon, rue Coulon 2, 1er étage.

On demande une domestique, propre, active, sachant bien faire la cuisine, S'adresser Terreaux 3, au magasin.

On demande, pour le courant de février ou de mars, deux bonnes domestiques: une cuisinière et une femme de chambre, toutes deux robustes, actives, intelligentes et ayant déjà du service. Inutile de se présenter sans d'excellentes recommandations. S'adr. dans la soirée chez Mlles Ruedolf, Vieux-Châtel 11.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune homme, possédant une belle écriture, pourrait être occupé pendant quelques semaines dans un bureau. Adresser les offres par écrit, sous les initiales Q. I. C. 553, au bureau de la feuille.

Un **jeune homme** ayant terminé son instruction secondaire et désirant se vouer à **la construction ou à l'entreprise du bâtiment,** pourrait entrer **de suite** ou au printemps, comme **élève** au bureau de **M. Henry-E. Chable, architecte, à Colombier.**

APPRENTISSAGES

On demande de suite plusieurs jeunes filles en qualité d'apprenties. Se présenter Cité de l'Ouest 2.

---

543 On demande un apprenti boulanger. S'adresser au bureau d'avis.

Place d'apprenti pour un garçon intelligent, chez

E. KIPFER, peintre,

ruelle du Peyrou, Neuchâtel.

MATTHEY, maréchal, à Montet, sur Cudrefin, demande un jeune ouvrier et un apprenti. Entrée immédiate.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

554 Perdu en ville, une alliance. La rapporter au bureau d'avis contre récompense.

AVIS DIVERS

555 Un homme, connaissant bien l'entretien des parquets, désirerait trouver quelques familles qui voudraient bien l'occuper comme frotteur de parquets. S'adresser au bureau de la feuille.

CHŒUR MIXTE
de l'Église indépendante

La reprise des Répétitions est renvoyée au dimanche 18 janvier.

Le Président.

Réunion fraternelle
mardi 13 janvier, à 8 h. du soir

à la Chapelle des Terreaux

Les chrétiens de toute dénomination y sont cordialement invités.

M. le pasteur ROLLIER, de Saint-Aubin, donnera quelques renseignements sur les résultats de l'Invitation fraternelle adressée aux chrétiens.

Théâtre de Neuchâtel
BUREAUX : 7 heures. — RIDEAU : 7 3/4 h.

Direction de M. L. D'HENNEZEL

MARDI 13 JANVIER 1891

A LA DEMANDE GÉNÉRALE

Seconde Représentation de la

MASCOTTE
Opéra-comique en 3 actes.

Costumes entièrement neufs.

Le Spectacle commencera par :

UN MARI DANS DU COTON

Comédie-Vaudeville en un acte.

PRIX DES PLACES ORDINAIRES

Bureau de location, magasin de musique **Terreaux n° 3.**

SOCIÉTÉ DES OFFICIERS
MARDI 13 janvier 1891

à 8 1/2 heures du soir

CONFÉRENCE
Une journée de manœuvre par régiments

PAR

M. le capitaine Eug. BONHOTE

Local : Hôtel DuPeyrou, salle du Club alpin.

C. A. S.

La Section neuchâteloise du C. A. S. sera assemblée dans son local, Hôtel DuPeyrou, lundi 12 janvier, à 8 1/2 h. du soir. *Le président.*

551 Une dame accepterait en pension quelques jeunes gens de bonne famille. Occasion de se perfectionner dans l'anglais. S'adresser au bureau de la feuille qui indiquera.

On demande des **leçons d'italien.** Adresser les offres sous les initiales F. H. 20, poste restante, Neuchâtel.

Pour Particuliers ou Instituts

Je cherche à placer mon fils, âgé de 11 ans, pour quelques années dans une bonne famille bourgeoise ou institut convenable, afin qu'il apprenne la langue française. Offres sous chiffre **N 647 a, à Haasenstein & Vogler, A. G. à Carlsruhe.** (H 647 a).

Avis au Public

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le magasin Fritz-J. PRISI, ci-devant rue de l'Hôpital n° 7, est transféré **rue des Fausses-Brayes n° 3.**

Il se recommande toujours à sa bonne clientèle et au public en général.

Mme TANNAZ, ouvrière en robes et lingerie, se recommande pour de l'ouvrage à la maison. S'adresser Fahys 3, 3me étage.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

JEUDI, 15 janvier 1891

à 8 heures du soir

2me CONCERT

AVEC LE CONCOURS DE Mme

LILLIAN SANDERSON
cantatrice de concert

ET DE

L'ORCHESTRE DE BERNE

SOUS LA DIRECTION DE

Monsieur A. KOCH

PROGRAMME :

Première partie

1. **Symphonie** en *ré maj*r. *Svendsen.*
2. **La Captive** (Rêverie) . *Berlioz.*
   Chant avec Orchestre.

Seconde partie

3. **Ouverture** de **Léonore** N° 3 . . . . . *Beethoven.*
4. *a)* **Fluthenreich** *Ebro.* *Schumann.*
   b) **Lithanisches Lied** . *Chopin.*
   c) **Die Kartenlegerin** . *Schumann.*
   Pour chant avec piano.
5. 1) **Mährchen** . . . . *Nicodé.*
   2) **Auf dem Lande** . . *Nicodé.*
6. *a)* **Inmitten des Balles.** *Tschaïkowsky.*
   b) **Der Sandträger** . . *A. Bungert.*
   c) **Der Schuhmacher** . *A. Bungert.*
   d) **Müllerlied** . . . . *A. Bungert.*
   Pour chant avec piano.
7. **Ouverture** de **Preciosa.** *Weber.*

PRIX DES PLACES:

Premières galeries et loges grillées, **3 fr. 50.** — Parterre, **2 fr. 50.** — Secondes galeries, **1 fr. 50.**

Vente des Billets :

Elle aura lieu : ***Pour les souscripteurs :*** le ***mercredi,*** à 11 heures du matin, dans la Petite Salle des Concerts, et ***pour le public non-souscripteur:*** 1° Dès le ***mercredi,*** à 1 1/2 heure, jusqu'au ***jeudi*** soir, au magasin de musique Sandoz Lehmann ; 2° Le soir du concert, à l'entrée de la Salle.

Les portes s'ouvriront à 7 1/2 heures.

6me Conférence académique
AU BÉNÉFICE DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE

Mardi 13 janvier, à 5 h. du soir

dans l'AULA de l'Académie.

LES FOUILLES D'OLYMPE

(avec projections.)

par M. DESSOULAVY.

Les cartes d'entrée, au prix de 10 fr. pour les 12 conférences (étudiants et élèves de pensionnats, 5 francs), sont déposées chez le concierge de l'Académie.

Carte de séance à 1 fr. 50 à la porte de la salle.

Librairie A.-G. BERTHOUD
NEUCHATEL

Pour paraître fin janvier :

SÉRIE DE PRIX
applicables aux

Travaux du Bâtiment

à Neuchâtel

élaborée par

C.-Alfred RYCHNER et Louis PERRIER fils architectes.

2me édition.

Les personnes désirant faire publier des annonces sont priées de les remettre avant le 15 janvier à la librairie A.-G. Berthoud.

LE BAZAR NEUCHATELOIS
Fritz VERDAN

est transféré

1, Faubourg de l'Hôpital, 1

en face de l'Hôtel communal.

AVIS
aux

FABRICANTS D'HORLOGERIE

Le magasin pour le posage de glaces, ci-devant sous le théâtre, est transféré ***faubourg du Lac n° 2.***

Se recommande toujours,

M. STAHL.

Mise au Concours

Place de télégraphiste à Saint Blaise avec traitement annuel de 200 francs, plus la provision des dépêches. Les postulants qui disposent d'un local convenable et qui se vouent à une occupation sédentaire sont invités à adresser leurs offres accompagnées de certificats, recommandations, acte de naissance et d'origine, au plus tard **jusqu'au 25 janvier 1891,** à (H. 73 Y)

L'Inspection des Télégraphes, Berne.

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

Émission d'Obligations foncières

SÉRIE H, **3** 3/4 0/0.

Montant de l'Émission : 500,000 fr.

Conditions : LE PAIR.

Jouissance : 31 décembre 1890.

Cette émission fait partie de l'emprunt de trois millions autorisé par décret du Grand Conseil du 23 mai 1890.

Elle se compose de:

400 obligations foncières de 1000 francs et de 200 obligations foncières de 500 francs.

L'intérêt est payable le 31 décembre de chaque année.

Jusqu'au 31 janvier 1891, les acheteurs bénéficieront de l'intérêt couru.

Neuchâtel, le 30 décembre 1890.

LA DIRECTION.

Bibliothèque du Dimanche
(École des Bercles)

Ouverte tous les samedis de 1 à 3 h., et le dimanche matin, de 8 à 9 heures.

(Choix de livres, bon et varié).

Une jeune demoiselle demande des leçons d'anglais en échange de leçons de français ou de piano. — A la même adresse, un bon piano d'occasion, à vendre. S'adresser Faubourg de la Côte 16.

Changement de domicile

Le magasin de verres à vitres de la rue de Flandres est transféré **vis-à-vis du Mont-Blanc,** près du magasin des frères Ducrettet.

Vente de verres à vitres en tous genres. — Gros et détail.

Vitrerie et encadrements en tous genres.

— SE RECOMMANDE. —

Leçons d'anglais

Miss Fraser prévient ses élèves qu'elle a repris ses leçons, Avenue du Crêt 6.

On demande à emprunter fr. 8000 en 1re hypothèque sur un immeuble assuré fr. 22,200. S'adresser Etude Brauen, notaire, rue du Trésor 5.

On désire emprunter à 3 3/4 % contre seule hypothèque, une trentaine de mille francs, sur une maison d'une valeur de cent mille, sise au centre commercial de la ville. Ecrire poste restante N° 102 S.

Les personnes qui ont des réclamations à faire à **Justin-Edouard PERRENOUD,** ci-devant **épicier,** à l'Ecluse, sont invitées à les adresser au **notaire BRAUEN,** Trésor 5.

CAISSE DE RENTES SUISSE
Société nationale d'Assurances sur la Vie.

34me EXERCICE

Les rentes viagères peuvent être touchées dès **le 2 janvier 1891.**

La Direction rappelle aux assurés que les primes pour l'année 1891 sont échues le 1er janvier. Elles doivent se payer en mains de **M. Max-E. PORRET,** docteur en droit et avocat, **à Neuchâtel,** agent pour la ville et le Vignoble.

L'Agence reçoit en tout temps des propositions pour de nouvelles assurances.

Prospectus et tarifs à disposition.

Chalet du Jardin anglais

Sonntag den 11. Januar 1891

Abends 8 Uhr

Gemüthliche

Abendunterhaltung
gegeben vom

Männerchor Frohsinn

Neuenburg

SOIRÉE FAMILIÈRE

50 Cent. Eintrittpreis für Nichtmitglieder.

EXPOSITION

Du 8 au 14 janvier a lieu à Lausanne, dans la Salle de la Grenette, Place de la Riponne, une **Exposition de tableaux de M. Edmond de Pury.**

RESTAURANT du MAIL

DIMANCHE 11 JANVIER 1891

à 2 heures après midi

GRAND CONCERT
suivi de BAL

offert par la

MUSIQUE MILITAIRE

sous la direction de M. KOCH

à ses membres passifs et leurs familles.

N.-B. — Une salle sera réservée au public.

La Société française de la FRATERNITÉ, de Neuchâtel, tiendra sa XXVIme assemblée générale annuelle, dimanche 11 janvier, à 3 h. après midi, au café du Jura, 1er étage. L'assemblée est ouverte à tous les citoyens français.

Atelier de Cordonnerie
Samuel-A. JUNOD

5, rue de la Treille, 5 (Entrée par le corridor)

Je continue comme précédemment mon métier de cordonnier avec l'aide d'un contre-maître et de bons ouvriers ; marchandises de 1er choix. Je puis fournir aux personnes qui voudront bien m'honorer de leur confiance, un travail solide, bien fait et à prix modéré.

— Se recommande —

MENDICITÉ

Le **Bureau de secours pour les pauvres en passage** rappelle qu'en vue de **combattre la mendicité,** il tient toujours gratuitement à la disposition du public des cartes à remettre aux mendiants. Ces cartes donnent droit à une portion de nourriture et, en cas de nécessité, à un lit pour passer la nuit. Quel que soit le nombre de cartes recueillies par un mendiant, il ne reçoit de secours que pour une seule. Si donc un mendiant fait mauvais accueil à la carte qui lui est offerte, c'est qu'il s'agit d'un mendiant de profession qui espérait obtenir autre chose que la nourriture ou la couche. S'adresser au bureau de secours, rue des Moulins 18, au rez-de-chaussée.

BATEAUX à VAPEUR

DIMANCHE 11 JANVIER 1891

Si le temps est favorable

et avec un minimum de 100 personnes au départ

PROMENADE
AU

PATINAGE
de la THIELLE

Immense étendue de belle glace offrant une sécurité complète.

Départ de Neuchâtel 1 h. 30 m. du soir.
» » Thielle . 4 h. 30 » »

PRIX DES PLACES (aller et retour):

Pour les clubistes. . . . Fr. 0 80
Pour les non-clubistes . . » 1 —

Les enfants au-nessous de 12 ans, demi-place.

Si le nombre des participants le nécessite, la Société tiendra à disposition les deux grands bateaux, *Helvétie* et *Gaspard Escher.*

Les salons seront bien chauffés et on ne fumera pas dans ceux des premières classes.

Restauration à bord et sur la glace.

N.-B. — Les membres du club sont priés de se munir de leur carte de légitimation.

LE GÉRANT.

Bâtiment des Conférences
(*Salle moyenne*)

RÉUNION POUR OUVRIERS
Mardi 13 janvier 1891

à 8 heures du soir

SOUVENIRS D'UN INFIRMIER
pendant la guerre de 1870-1871

Par M. JAMES BARRELET, pasteur.

Les enfants au-dessous de 12 ans ne sont admis dans les réunions du mardi soir que s'ils sont accompagnés de leurs parents.

Monsieur Charles HAMMER et les familles JEHLÉ et HAMMER expriment leur vive reconnaissance à leurs chers et fidèles amis, qui leur ont donné tant de preuves de sympathie à l'occasion de leur grande affliction.

Ecole-Chapelle des Chavannes

Ecole du dimanche à 9 1/2 h. du matin. Culte en français à 10 1/2 h. — De 2 à 3 h., service en italien.

La terrible découverte

a été faite ces dernières années, que la grande majorité des décès a été causée par la maladie des reins. Il importe donc dorénavant de prêter une attention plus grande à cet organe, d'en étudier davantage l'action et les maladies, pour en diminuer les cas. On n'observe malheureusement pas assez la grande importance qu'il y a à maintenir cet organe en bon état.

Le grand spécialiste en phtisie, le Dr E.-Th. Thompson, à Londres, démontre, par des *post mortem,* que le 52 % de tous les phtisiques, qui sont morts à l'hôpital de Bromptom, avaient les reins malades, et que c'était là, sans nul doute, la cause principale de la phtisie. Il est également prouvé que la majeure partie des maladies du cœur sont dues à l'état malade des reins.

Il meurt journellement des milliers de personnes et l'on en attribue la raison à toutes les maladies possibles, tandis qu'effectivement la cause en est la maladie des reins. Les reins ont comme grande fonction de sécréter les substances venimeuses du corps ; ils sont donc, à juste titre, les organes sécrétoires du corps Si leur fonctionnement est défectueux, le corps se remplira inévitablement d'un sang impur qui, par sa circulation, atteindra toutes les parties du corps et les réduira sans nul doute à un état maladif ; le fait est qu'aucun organe n'est exposé plus facilement à tant de maladies que les reins. Ces faits feront comprendre à tout homme combien il est important de conserver les reins en bon état et d'employer de temps en temps un moyen qui les renforce et les maintienne en activité.

Bien des autorités en médecine, ainsi que des laïques, émettent le jugement général que le *Safe Cure Warner* est la seule et bonne médecine qui exerce cette influence favorable sur les reins et les guérit avec succès lorsqu'ils sont dans un état maladif.

On peut se procurer le *Safe Cure Warner,* à 5 fr. la bouteille, à la pharmacie Jules Gétaz, à Yverdon ; à la pharmacie internationale, à Genève, Place des Alpes ; et dans les principales pharmacies.

Souhaits patriotiques.

O sainte liberté, règne sur nos cantons,
Et que nos femmes soient longtemps jeunes et belles :
Pui sions-nous ignorer la guerre et les querelles,
Avoir toujours du Congo, le roi des savons !

Un citoyen de Zurich à Victor Vaissier.

Ag. dép. : Fray & Saunier, 85, rue Tupin, LYON.

Marché de Neuchâtel, 8 janvier 1891

		De Fr.	à Fr.
Pommes de terre,	les 20 litres,	1 —	
Pommes	»	1 80	
Poires	»	2 50	
Noix	»	4 —	
Foin	le quintal,	3 —	
Paille	»	2 50	3 —
Choux,	la pièce,	15	20
Oignons	la douzaine,	30	
Œufs	la douzaine,	1 20	
Miel	le demi-kilo,	1 20	
Beurre en livres,	le demi-kilo,	1 50	
» en mottes,	»	1 30	
Fromage gras,	le demi-kilo,	1 10	
» mi-gras,	»	90	
» maigre,	»	70	
Viande de bœuf,	»	85	
» de veau,	»	1 —	
» de mouton,	»	1 —	
Lard fumé,	»	1 —	
» non-fumé,	»	85	
Foyard	le stère,	13 —	
Sapin	»	9 —	
Tourbe,	les 3 mètres cubes,	15 —	18 —

NOUVELLES POLITIQUES

Allemagne

Les passeports en Alsace. — La *Gazette de Cologne* annonce que, dans les cercles du gouvernement, on examine la question de soumettre les étrangers résidant en Alsace-Lorraine au régime auquel les étrangers sont soumis en Suisse et qui les régit également en France. Ce régime oblige les étrangers à faire connaître officiellement leur arrivée et leur résidence, et paraît bien fait pour éveiller chez eux le sentiment qu'en leur qualité d'étrangers ils ne sont que tolérés et que la tolérance dont ils sont l'objet sera retirée dès qu'ils violeront en quoi que ce soit les lois de l'hospitalité dont ils jouissent.

Si l'on prend la mesure en question, ajoute la *Gazette*, ce qui forcerait les étrangers à demander une carte d'autorisation dès leur arrivée, et à la faire reviser à chaque déplacement, on aurait entre les mains une arme qui renforcerait singulièrement celles dont on dispose déjà pour combattre les éléments qui menacent l'ordre public. Provisoirement, la mesure en question laisserait subsister les prescriptions relatives au passeport, mais à la longue il serait possible qu'elle amenât un nouvel adoucissement et peut-être même l'abolition complète de ces prescriptions.

La *Gazette universelle de Munich* annonce, de son côté, qu'un règlement concernant la situation des étrangers dans les pays d'empire sera prochainement promulgué.

D'après ce règlement, on accorderait des permis de séjour aux étrangers appelés à demeurer longtemps dans le pays, et les facilités de circulation sur les frontières, qui avaient été concédées provisoirement, seraient maintenues et même augmentées, si possible.

« Ces modifications, dit la *Gazette universelle*, à l'égard du contrôle des étrangers, fait prévoir qu'on en viendra à supprimer totalement l'obligation du passeport entre la France et les provinces d'Alsace et de Lorraine. »

Autriche-Hongrie

Les gouvernements autrichien et allemand ont décidé que les négociations commerciales seront reprises à Vienne le 12 janvier.

A la Diète de la Basse-Autriche, on a discuté une motion relative à la conclusion de cet accord commercial. Plusieurs orateurs se sont prononcés nettement contre une semblable convention. Le député Loquay, entre autres, a déclaré que la conclusion d'un traité de commerce avec l'Allemagne ruinerait l'industrie autrichienne.

Bien qu'il ne soit pas contraire à l'alliance politique avec l'Allemagne, M. Loquay a constaté qu'elle coûte fort cher à l'Autriche, qui supporte des charges militaires énormes seulement dans l'intérêt de l'Allemagne. Celle-ci devrait donc tenir compte de cet état de choses dans les négociations en cours.

La motion, qui déclare que le rapprochement qui s'opère entre l'Autriche et l'Allemagne, sur le terrain économique, est un événement heureux complétant l'union politique qui existe entre les deux pays, n'a été votée que par 29 voix contre 27.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Mardi, à huit heures deux minutes du soir, un violent tremblement de terre, accompagné d'un grondement souterrain, s'est produit en Bosnie, à Januici, près de Zerica, et a duré quelques secondes.

Le même jour une légère trépidation précédée de bruits souterrains a été ressentie pendant environ trois secondes à Malaga et dans les environs.

A Barcelone le froid est très vif. La neige est tombée en grande quantité. Les communications sont très difficiles.

— On dit que des expériences faites en Italie pour remplacer à bord des cuirassés de la flotte la houille par le pétrole comme combustible ayant donné de bons résultats, le ministre de la marine s'est décidé à établir des raffineries de pétrole à Gênes, Savone et Livourne.

— Le typhus règne à Florence et les habitants se réfugient à la campagne. La garnison est sérieusement atteinte. On est certain que l'épidémie est le résultat de la mauvaise qualité de l'eau des puits ; sur l'eau de cent puits qui a été analysée, celle de quatre-vingt-dix a été reconnue contaminée. La municipalité fait boucher les puits au fur et à mesure que des cas sont constatés dans les maisons. De l'eau bouillie est distribuée, par les soins des autorités, aux casernes, aux écoles et aux habitants pauvres. On construit également des fours spéciaux pour désinfecter à l'aide de la vapeur sèche les objets ayant appartenu aux malades.

NOUVELLES SUISSES

Les affaires tessinoises.

Les dépêches d'hier et d'avant hier ont renseigné nos lecteurs sur l'attitude des radicaux du Tessin, qui viennent de créer un nouveau scandale et d'embrouiller les affaires avec leur mauvaise foi habituelle et sous des prétextes qui donnent la mesure de leur valeur. En deux mots, l'élection de la Constituante paraît devoir tourner à leur désavantage, et il leur faut à tout prix des prétextes pour empêcher cette élection ou la faire renvoyer.

Les radicaux se plaignent de deux choses :

1° Des radiations ordonnées sur les registres électoraux (ces radiations ont été décidées par le gouvernement mixte demandé à grands cris par les radicaux) ;

2° Des doubles listes présentées par les conservateurs dans sept circonscriptions (ces doubles listes sont conformes à la loi, le Conseil fédéral l'a reconnu ; de plus, ce sont les radicaux qui ont commencé à déposer des doubles listes, les conservateurs n'ont fait que suivre).

On voit par là à quelle espèce d'adversaires les conservateurs du Tessin ont affaire.

Actuellement, les hommes sensés du parti radical sont débordés par les factieux, MM. Simen, Curti et consorts.

(*Voir aux dépêches.*)

Zurich. — Le lac de Zurich est gelé depuis Rapperswil jusqu'à Meilen ; la circulation des bateaux à vapeur est interrompue.

Fribourg. — D'après le *Murtenbieter*, un cas de petite vérole noire a été constaté à Morat, dans une maison de la rue de l'Eglise française. Des mesures de sûreté ont été prises aussitôt. La maison est en quarantaine ; on espère que la maladie ne s'étendra pas.

Grisons. — On continue d'être très content à Davos de l'emploi du remède Koch. Cependant, les malades, qui pensaient être suffisamment remis pour passer chez eux les fêtes de Noël, ont dû se convaincre qu'ils devaient se soigner encore jusqu'à la belle saison.

Il y a peu de jours, un des docteurs de la station déclarait que les inoculations de la lymphe Koch avaient produit d'excellents résultats chez tous ses clients et que dans plusieurs affections du larynx l'amélioration avait été surprenante. Au reste, la majorité du corps médical de Davos s'est prononcée très favorablement à l'égard du nouveau remède. Les expériences sont toutefois trop récentes pour qu'on puisse parler déjà de guérison complète de la phtisie.

Neuveville *(Corresp.)*. — Les excursionnistes désireux de voir un phénomène curieux au premier chef, n'ont qu'à gravir les gorges du ruisseau de Vaux, en suivant le sentier frayé par notre « Société d'embellissements », et ils seront servis à souhait. Arrivés au bout de ce sentier, ils se trouveront en présence de la cascade du « Pilouvi » complètement gelée et ne formant qu'un immense bloc de glace descendant perpendiculairement du rocher qui surplombe. Rien de plus remarquable que cette stalactite colossale, contemplée de la grotte qui se trouve derrière la chute, comme aussi depuis la cascatelle immédiatement au-dessous. On se croirait transporté en plein Nord. Dans la caverne se trouvent également des colonnettes de glace qui font le plus bel effet ; et la forêt environnante, avec ses sapins givrés, les parois de rochers couvertes de neige, ou ornementées d'aiguilles de glace, le silence majestueux de cette nature d'hiver, tout produit une impression profonde sur l'âme et rappelle au plus léger la « sagesse infiniment variée » du Créateur de toutes ces merveilles. La description que M. le Dr Gross en donnait-il y a quelques jours, dans le « Journal du Jura », est l'expression exacte de la vérité, et nous sommes convaincus que ceux qui auront fait la course du Pilouvi ne regretteront pas la peine qu'ils se seront donnée. D'ailleurs le sentier, qui commence derrière le château du Schlössberg, et atteint la gorge par des lacets qui en atténuent la pente, est très praticable, même pour des dames, pour peu qu'elles sachent marcher sur la neige, et la cascade du Pilouvi peut aisément être atteinte depuis la ville, en trois quarts d'heure.

Un de vos vieux abonnés.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Soupes scolaires. — L'appel de M. J. Clerc en faveur de la constitution d'une association cantonale des soupes scolaires, a provoqué de nombreuses adhésions.

Cortaillod. — L'Areuse est gelée dans toute sa largeur depuis le pont de Cortaillod jusqu'à son embouchure.

CHRONIQUE LOCALE

Société des sciences naturelles. — M. L. F. écrit à la *Suisse libérale* :

La séance de jeudi a été particulièrement revêtue, de nombreux assistants ont montré par leur présence combien les intéressent les communications annoncées.

M. H. Ladame, ingénieur, a exposé d'abord en détail les principes et la construction des trois sortes de freins qui seront employés au funiculaire de Serrières : 1° pour régulariser la vitesse des wagons chargés qui descendront ce plan incliné de 60 %, 2° pour arrêter à volonté le mouvement à tous les instants de la descente et en particulier à la limite de la course, 3° pour arrêter subitement et automatiquement la course des wagons en cas de rupture du câble ; ce dernier frein est formé d'une sorte de pince enveloppant le champignon du rail, et qu'une vis, à doubles filets inverses, serre avec force sous l'action de l'essieu des roues. Toutes ces démonstrations, accompagnées de calculs, prouvent avec quel soin ces questions de sécurité sont étudiées.

La communication de M. le Dr Albrecht était un autre genre d'actualité ; il revient de Berlin, il en a rapporté la fameuse lymphe du Dr Koch ; il a déjà pratiqué lui-même des injections, et il a rendu compte de ce qu'il a vu et de ce qu'il a pu observer. Nous avons vu le liquide mystérieux qui fait tant de bruit dans le monde, ce liquide brun, transparent, qui n'a l'air de rien dans son petit flacon, et qui est cependant plus actif que le venin des plus redoutables serpents ; administré par milligrammes il peut produire des accidents terribles. On ignore sa composition, en vain les chimistes ont cherché à l'analyser ; Berlin le fournit tel quel, et des milliers de médecins en Europe, en Amérique, l'inoculent et interrogent avec une impatience fébrile ses étranges effets sur l'organisme humain.

M. Albrecht fait voir les liquides provenant de la lymphe diluée à divers degrés, ainsi que les instruments servant aux injections. Rien n'est plus simple, on tiendrait le tout dans sa main ; et cependant on se trouve en présence d'une découverte extraordinaire, destinée, comme celles de Pasteur, à bouleverser la médecine. Si l'on ne peut encore citer aucune guérison avérée de la phtisie, malgré les affirmations inconcevables du Dr Koch, on peut prévoir, par les phénomènes nouveaux qu'on a pu observer, que toutes les espérances ne seront pas déçues ; mais il faut de la patience et laisser le temps opérer son œuvre.

Une discussion intéressante s'engage entre M. le Dr Cornaz père, qui cite les expériences faites dans sa clinique, en particulier sur des scrofuleux, et MM. Billeter et Béraneck. Ce dernier, par une analyse savante des faits connus, croit pouvoir déterminer la nature de la lymphe Koch, et serait disposé à l'assimiler aux produits albumineux de certains bacilles, à ces poisons dont l'effet sur l'organisme est d'une énergie extrême, mais qui peut-être paralyseront un jour, sous la main du Dr Koch ou de quelque autre génie, les microbes de la phtisie, de la diphthérie, du typhus, et rendront à l'humanité des services inappréciables. L. F.

Concert. — La deuxième séance de musique de chambre nous a fait grand plaisir à bien des points de vue. On sentait qu'on avait à faire à des virtuoses qui comprennent les chefs-d'œuvre et les interprètent en maîtres ; puis l'attitude recueillie de l'auditoire prouvait aussi qu'il les écoutait avec respect et les aimait sincèrement. Enfin ces messieurs nous offraient trois œuvres d'autant plus intéressantes qu'elles forment entre elles un contraste frappant.

Voici d'abord l'heureux Mendelssohn avec son délicieux Quartett en *mi b majeur*. Chacune des parties est imprégnée de cette poésie sereine, ensoleillée, qui fait le charme du maître. Son travail polyphonique est ce qu'on peut imaginer de plus correct, surtout dans la conduite des voix qui toutes sont chantantes et se meuvent avec une facilité surprenante.

Vient ensuite le splendide et émouvant trio op. 88 de Schumann. C'est que Schumann restera une des individualités les plus puissantes et les plus originales qui aient paru dans le domaine de l'école romantique. Il se laisse aller tout à son inspiration sans se soucier de la forme. C'est précisément cette richesse de pensées, cette nature ardente et contenue qui l'a foudroyé si impitoyablement.

La tristesse jointe à la passion et à une amère ironie se retrouvent même dans l'*Humoreske*, une des pages les plus bizarres des Fantasiestücke.

Quatuor et trio ont été exécutés de la façon correcte et soignée à laquelle ces messieurs nous ont déjà habitués. Avec Raff nous entrons en plein dans l'école moderne. Style mélodique toujours distingué et pur quoique parfois un peu trop *fouillé*. Une ampleur de développement sans égale. La main de l'habile contrepointiste se révele partout. La Sonate de Raff est d'ailleurs écrite pour faire valoir admirablement la virtuosité et du violoniste et du pianiste.

M. Quinche accompagne moins en pianiste qu'en musicien, ceci tout à sa louange. Il a une pénétration de sentiments qui vous saisit. Un peu plus de délicatesse et de netteté dans certains passages sont des détails qu'observera certainement à l'avenir notre jeune et sympathique artiste.

Le jeu de M. Petz a été pour nous toute une révélation. Son coup d'archet chaud et vibrant dénote non seulement une âme d'artiste, mais un génie qui ne demande qu'à déployer ses ailes. M. Petz possède dans son interprétation ce « quelque chose » qui ne s'explique pas, mais qui vous donne le frisson et vous fait monter les larmes aux yeux. Notre profonde reconnaissance à ces messieurs pour la jouissance intime qu'ils nous procurent par leur musique de chambre. C'est avec impatience que nous attendons la troisième audition de cette musique qui n'est souvent pas appréciée à sa juste valeur. Nous sommes persuadés que les amateurs de musique sérieuse se donneront rendez-vous le mois prochain pour applaudir de nouveaux chefs-d'œuvre.

Accident. — Avant hier soir, à 10 1/2 heures, le domestique d'écurie de l'hôtel du Vaisseau, âgé d'une cinquantaine d'années, est tombé de l'escalier conduisant à sa chambre à coucher. Après avoir reçu les premiers soins de M. le Dr Favre, il a été transporté à l'hôpital où il n'a pas tardé à succomber sans avoir repris connaissance.

Théâtre. — Le *Bonheur conjugal* est une pièce fort bien faite et tout à fait amusante. Les acteurs l'ont gaillardement enlevée et n'ont pas eu peine, dans le tourbillon des deuxième et troisième actes, à dégeler les spectateurs et à se réchauffer eux-mêmes, car, au début de la soirée, il faisait réellement froid dans la salle. Heureusement aussi que pour commencer, le marquis de Cadillac du lever du rideau, avec son accent du midi et le récit des chaudes actions navales auxquelles il avait assisté, avait combattu de son mieux l'engourdissement dont ses auditeurs semblaient devoir être pris pour toute la durée du spectacle.

Quand il fait 10 degrés au dessous de zéro dehors, on gèle partout, partout, mais surtout au théâtre, si l'on ne prend soin de chauffer à blanc et dès le matin. Si le système de chauffage est défectueux, il faut y apporter remède, de même qu'au système de ventilation, afin qu'aux secondes galeries, on ne soit pas exposé à prendre des bains de vapeur forcés, quand il y a salle comble.

Patinage. — On trouvera aux annonces l'avis d'une course de bateau à vapeur au môle de la Thielle, pour dimanche après midi.

Le port est gelé, mais les vagues de bise qui y entrent en plein brisent la couche de glace.

On nous rapporte qu'un grand incendie a éclaté hier à Pontarlier. Grandes difficultés de se rendre maître du feu à cause du froid : 17°.

Postes. — Le courrier de France et celui de la Suisse romande ont manqué ce matin.

*** Nous avons dû, à regrets, renvoyer à lundi plusieurs communications et articles, ainsi qu'un certain nombre d'annonces, qui nous sont parvenus après l'heure fatale.

DERNIERES NOUVELLES

Bellinzona, 9 janvier.

Les conservateurs ont retiré leurs doubles listes à Giubiasco.

Le gouvernement, sur l'invitation du Conseil fédéral, a décidé de réinscrire au registre électoral tous les confédérés rayés pour n'avoir pas fourni la preuve d'un domicile légal de trois mois, pourvu qu'ils aient payé les impôts de l'année 1890. Cette invitation du Conseil fédéral a pourtant fait une mauvaise impression, parce que la jurisprudence fédérale a été jusqu'à présent en sens opposé.

Ces deux concessions capitales n'ont d'ailleurs pas suffi à la *coda* du parti radical, laquelle dans une réunion tenue ce matin, sur la proposition de M. Simen, rédacteur du *Dovere*, a décidé de persister dans l'abstention.

La minorité de la réunion radicale s'est pourtant réservé de porter des candidats à la Constituante partout où elle se croit favorisée.

Malgré le retrait des doubles listes conservatrices à Giubiasco, les radicaux ne font pas mine de retirer aussi leurs doubles listes à Bellinzona et Valle-Maggia. Cela n'encourage guère les conservateurs à de nouvelles concessions.

Genève, 9 janvier.

Le port est gelé. Le service des bateaux à vapeur est interrompu en raison de la glace et d'une violente bise.

Monsieur et Madame Treyvaud et leur famille font part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère enfant,

OLGA,

enlevée à leur affection, le 7 janvier, à l'âge de 11 mois, après une courte maladie.

Le Seigneur recueille ses agneaux sur son sein.

L'enterrement aura lieu samedi le 10 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Saint-Maurice n° 4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

CULTES DU DIMANCHE 11 JANVIER 1891

EGLISE NATIONALE

8 heures matin. Catéchisme au Temple du Bas.
9 3/4 h. 1er Culte à la Collégiale.
10 3/4 h. 2me Culte à la Chapelle des Terreaux.
7 h. du soir. 3me Culte à la Chapelle des Terreaux.

Deutsche reformirte Gemeinde.

9 Uhr. Untere Kirche : Predigt-Gottesdienst.
11 Uhr. Terreaux-Schule : Kinderlehre.
7 Uhr. Serrières : Bibelstunde.

Vormittags 8 3/4 Uhr. Gottesdienst in Colombier.
Nachmittags 2 Uhr. Gottesdienst in Saint-Blaise.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

8 1/2 heures du matin. Catéchisme. Bâtiment des Conférences (Grande Salle).
10 1/2 h. du matin. Culte au Temple du Bas.
7 h. du soir. Culte. Bâtiment des Conférences (Grande Salle).

Chapelle de l'Ermitage.

9 3/4 h. du matin. Culte.
7 heures du soir. Culte.

Mercredi, à 8 h. du soir, **études bibliques,** Bâtiment des Conférences (Salle moyenne).

SALLE DU VAUSEYON

7 heures du soir, Culte.

ORATOIRE ÉVANGÉLIQUE, r. de la *Place d'Armes*
Dimanche : 9 1/2 h. Culte avec Cène. Soir 7 h. Réunion d'évangélisation.
Mercredi, 8 heures. Réunion d'études bibliques.
Samedi 8 h. Réunion de prières.

Deutsche Methodisten-Gemeinde.

Gottesdienste in der Kapelle an der ue des Beaux-Arts n° 9. — Sonntag : Vormittags 9 1/2 Uhr ; Sonntag Abends 8 Uhr **kein** Gottesdienst. — **Montag Abend** 8 Uhr, Predigt (statt Dienstag).

Société des Pasteurs et Ministres neuchâtelois.

Mercredi 14 janvier, à 9 heures du matin, à la Collégiale, prédication de M. Charles Ecklin, sur Saint-Jacques, chap. IV, v. 11 et 12.

VOIR LE SUPPLÉMENT